



RHÔNE-PAYS D'ARLES

COMPTE RENDU - CA DU 20/01/2026

PERSONNES PRESENTES : 11

« L'apier ou le mur a des oreilles » – S. BERTON	« Au fil du Rhône » - G. CASANOVA	A. DERVIEUX
J. DOREY	« Collectif des riverains de Pont de Crau » - F. GUILLET VALAT	« CEN PACA » - V. PONCET
C. LEVRAUD	J.L. MOYA	« Centrales Villageoises du Pays d'Arles » – S. PASCAL
P. RIGAUD	R. ROUX	

PERSONNES EXCUSEES : (6) DONT PROCURATION (2)

APASMC - A.GONDAT donne procuration à Au fil du Rhône - G. CASANOVA

Tour du Valat - M. THIBAUT donne procuration à CEN PACA - V. PONCET

JM ROCCHI donne procuration à R. ROUX

A. SAPIN donne procuration à C LEVRAUD

E. BONFILS

PERSONNES INVITEES (2) :

J MICHELUTTI & L SAINT-MARTIN (codirectrices)

ORDRE DU JOUR

• 1. Validation du compte rendu du dernier CA du 05.11.2025

Retour sur les décisions du BAE - Roland

• 2. Point fonctionnement : RH, budget, tréso, local - Laura

> INFORMATION : Rétrospective année 2025 // Les premiers retours concernant le bilan comptable 2025 (travaux du Cabinet Brochut au 31.12.25)

> DISCUSSIONS : Prime pour la valeur ajoutée (délibération associée à cette discussion)

> INFORMATION : Démarrage exercice 2026 : Indicateurs à donner au CA : Montant global du budget, « taille des incertitudes »

• 3. Point projets :

> DISCUSSION // VRAC - retours GSO et analyse de la mobilisation du GSO comme outil

> INFORMATION : Programmation 2026

• 4. Point sur les feuilles de route du projet associatif :

> INFORMATION : Mission GSO - Renouvellement du label DIAG - Roland et Joanne

> INFORMATION pour VALIDATION: Proposition nouvelle candidature au CA - Candidature Philippe LARGOIS

• 5. Réseaux :

> DISCUSSION : Ouverture des formations aux bénévoles – Plan national de développement des compétences du réseau des CPIE

• 6. Questions diverses :

> INFORMATION : PROCHAINS RENDEZ - VOUS : CA AG

> DISCUSSION : Ariel : proposition d'intégrer une liste pour les élections municipales, qui pourrait déboucher

CONTENU :

• 1. Validation du compte rendu du dernier CA du 24.09.2025

Validé à l'unanimité.

Retour sur les décisions du BAE - Roland

- Certains points d'organisation jugés structurants par le bureau seront, après validation du CA, intégrés au règlement intérieur du CPIE, à formaliser en 2026. (cf : processus d'information des travaux du bureau en CA et processus d'intégration de nouveaux administrateurs en cours d'exercice)

- Programmation de réunions avec les partenaires stratégiques et les élus : Région, CD 13, PNRA, Mr Mangion ;

...

- Sensibilité du projet Adapto +, avec le Conservatoire du Littoral, à prendre en compte dans mise en œuvre du programme. Réunion publique de lancement le 29.01.2026.

- Information sur le programme de formation proposé par l'UNCPIE.

- Précision sur la procédure d'intégration de nouveaux administrateurs dans notre Conseil d'Administration. Il est possible d'intégrer le CA en cours d'année (Article 11 des statuts), avec validation par l'AG suivante.

Le bureau propose au CA de valider la procédure détaillée et de la porter au règlement intérieur en cours d'élaboration.

Etapas :

0. Adhésion préalable du candidat nécessaire ;

1. Le candidat rencontre le Président et la direction ; (autre rencontre informative peut être programmée)

2. Le candidat transmet au président et à la direction une lettre de motivation / candidature ;

3. Le bureau étudie la candidature et la présente au CA pour validation

4. Si validation, le candidat se présente au CA suivant

La procédure est validée

- Décision du bureau : Prime versée pour les salariés, suite résultat positif pour l'année 2025. la base pour la prime est de 500 €, et le montant de la prime de chaque personne est ajustée en fonction du temps de travail.

• 2. Point fonctionnement :

INFORMATION : Les premiers retours concernant le bilan comptable 2025 (travaux du Cabinet Brochut au 31.12.25). Résultat positif, estimé à environ 50 000 € suite aux travaux de notre expert comptable, M. Brochut. Quelques données manquent pour consolider ce bilan. (ajustement des subventions, écriture d'amortissement notamment). Les Commissaires aux Comptes réexaminent les comptes fin février.

Explications :

- Versement au résultat de la provision pour risque liée au déboutement aux prud'homme de M. Rossi (12 815.40€) ;

- Ouverture à de nouvelles prestations, avec des coûts jours intéressants et meilleure estimation des jours et des frais annexes ;

- Equipe de plus en plus efficace et de qualité, avec binôme coordo – chargé.e de mission qui fonctionne ;

- Renouvellement du projet associatif vers des partenaires qui reconnaissent ce positionnement et nous font confiance ; ... c'est important au vu des incertitudes qui sont devant nous !

- Travail sur les charges : diminution des dépenses externes, car décalage de certains projets qui enlèvent de la dépense et limitent les frais bancaires ;

- Evocation de la possibilité d'explorer le mécénat de compétence

- ⇒ 3° exercice positif, qui confirme le choix du fonctionnement avec co-direction. permet de conforter positionnement et notre projet associatif, et atteinte des objectifs fixés par le CA.

- ⇒ Légitimité conférée à l'association et au positionnement du réseau, qui est un atout pour la suite dans un contexte mouvant.

- ⇒ Point de vigilance : Singularité des CPIE dans une posture de tiers neutralité pour faciliter l'action commune qui semble séduire aujourd'hui mais qu'il convient de suivre attentivement pour en évaluer les impacts et les risques en terme de légitimité (puissance publique) et de concurrence (secteur marchand / BE)

> **INFORMATION : Prime pour la valeur ajoutée** (décision unilatérale de l'employeur prise en bureau du 02/12/2025)

> **INFORMATION : Démarrage 2026** : déjà 27 % du budget consolidé grâce aux fonds dédiés et produits constatés d'avance.

• 3. Point projets :

> **INFORMATION : Programmation 2026** : présentation du diaporama avec la liste des actions par thématique et apport de précisions sur les nouveaux projets ou selon les questions. (cf diaporama et doc remis en séance)

- Confortement des axes forts (Rhône (convention avec SYMADREM en cours) / DECLIC ... (avec PCAET et soutien de la FdF) /...) mais aussi EDF renouvelable, ADAPTO +, et projets UR avec EDF, trois projets avec les scolaires, ...

Discussion autour de la difficulté de financer le projet « sciences plurielles »

- Axe Biodiversité structuré différemment (eau / enjeux globaux et biodiversité) ... entrée prestation sans COR ni COPIL mais dans des dynamiques territoriales identifiées (exemples avec Terres de Provence et lancement journée RAMSAR)

- Axe Agriculture Alimentation : toujours VRAC qui interroge beaucoup et a motivé une réunion du GSO. Moyens supplémentaires avec le FIS (Fond d'Innovation Sociale).

Projets classes et avec la MDS (Maison Départementale de la Solidarité) sur cycles « de l'assiette au paysage » « Terrains d'entente » avec l'URCPIE (à confirmer)

- Axe Citoyenneté : projets en direction des scolaires. Des marges de progrès sur l'Education à la citoyenneté. Projets sur le territoire SYMCRAU (14 classes), ...

> DISCUSSION // VRAC - retours GSO et analyse de la mobilisation du GSO comme outil

Réunion basée sur le questionnement : Qu'est ce ça donne un projet VRAC à la « sauce » CPIE ?

En quoi et à quelles conditions un projet tel que VRAC s'inscrit dans le projet associatif du CPIE ? Réflexion plus globale sur la posture du CPIE et pour identifier ses invariants, le projet VRAC constitue une étude de cas. Il s'agit de redessiner les contours du projet VRAC (épicerie et événementiel) avec les ouvertures vers l'espace rural (production), et autres axes à préciser ...

Portée globale	Un projet d'aide alimentaire ? Donner du poisson et apprendre à pêcher ?
Sujets	Ouverture à des sujets et approches plus CPIE ? Approfondissement des sujets alimentation ? (Sérendipité), tels que la SSA
Territoires concernés	Articulations entre les quartiers et le centre-ville ? Articulation avec espaces ruraux ?
Publics	Comment favoriser les liens entre les adhérents VRAC et les adhérents CPIE ? Et l'articulation quartiers / centre-ville / inter quartiers Comment les publics comprennent le repositionnement stratégique ?
Modes de participation.	Quel degré d'implication et de contribution des publics ? Entre codécision, information, ... Demander une implication et du temps constitue-t-il un frein à l'adhésion ?

• 4. Point sur les feuilles de route du projet associatif :

- **INFORMATION : Rétrospective année 2025**

- **INFORMATION : Mission GSO - Renouvellement du label (diagnostic / orientations stratégique / ...)**

Personnes intéressées : Florence, Gérard, Roland, Alain

Notre CPIE expérimente la procédure de renouvellement de notre label. Plusieurs rendez vous sont prévus : en interne, avec la commission des labels puis passage en CA de l'UNCPIE et présentation au congrès (juin 2026)

- **DISCUSSION : Proposition nouvelle candidature au CA - Candidature Philippe LARGOIS**

Avis du Bureau : Positif. Compétence en géologie et bien d'autres dans la connaissance des milieux. Bonne expérience associative avec possibilité de représenter le CPIE sur des instances notamment régionales et en UR (apport en veille territoriale). Engagé dans plusieurs réseaux.

Point de vigilance : Philippe est également administrateur du CEN, éviter le mélange de casquettes dans les

instances de représentation.

DECISION du CA : Candidature acceptée à l'unanimité moins 1 abstention.

- ⇒ Laura et Joanne reviennent vers lui et conviennent d'un RDV de présentation de la structure, plus technique.

• 5. Réseaux :

- DISCUSSION : Ouverture des formations aux bénévoles – Plan national de développement des compétences du réseau des CPIE

Il s'agit de formations internes au réseau, établies selon 3 axes de formation (ancrage territorial, pratiques, modèles socio-économique). Formations ouvertes aux bénévoles, frais pris en charge par Uniformation.

• 6. Questions diverses :

> INFORMATION : PROCHAINS RENDEZ - VOUS : CA AG

CA n°2 : Mercredi 1er avril : préparation de l'AG

AG : Mardi 19 mai ou mardi 26 mai. **(19 mai retenu)**

CA n°3 : Après AG Mardi 9 juin

CA n°4 : Mercredi 30 septembre

CA n°5 : Mercredi 9 décembre

> DISCUSSION : sujet posé par Ariel qui se propose d'intégrer une liste pour les élections municipales en position éligible.

Extrait des réflexions en débat « Témoigne d'un engagement citoyen, mais interrogation de faire la part entre positionnement d'élu, et positionnement en tant que salarié du CPIE. Même si Ariel est en mesure de faire le distinguo entre positionnement d'élu et CPIE, est-ce que les personnes en face le feront ?

Pourquoi le CPIE interviendrait dans la vie privée de la personne ? En tant qu'employeur, on n'a pas le droit d'empêcher un salarié d'exercer un mandat électoral. Impossible moralement.

Mais où commence le conflit d'intérêt ?

Le CA remercie Ariel d'avoir partagé la réflexion et aussi pour son engagement citoyen. »

DECISION : On ne peut pas en tant qu'employeur empêcher un salarié de s'engager en politique, cet engagement citoyen mérite d'être salué. Le CA identifie toutefois un point de vigilance, mentionné ici à titre d'information. En effet, certaines de nos expériences ont montré qu'il pouvait y avoir des perceptions erronées de personnes sur le territoire, avec un risque d'amalgame entre les postures CPIE et engagement politique. Ces amalgames peuvent impacter le candidat comme le salarié.

Pour la suite, en cas d'élection, il faudra prévoir un temps d'échange pour déterminer où pourraient être les interférences entre emploi au CPIE et mandat d'élu. Il s'agira également de prévoir les évolutions de l'aménagement du temps de travail.

Séance levée à 20h30.

Roland ROUX
Président

Josette DOREY
Secrétaire